

## Etude de la répartition de *Trachurus trachurus* (Linné 1758) dans les eaux tunisiennes

par  
Brahim TURKI

Remis : Octobre 1987

### RESUME

Dans les eaux tunisiennes *Trachurus trachurus* est une espèce à large répartition géographique et bathymétrique. Elle offre, avec *Trachurus méditerranéus* et *Caranx rhoncus* les meilleures opportunités pour le développement de la pêche.

### ABSTRACT

In tunisian waters, the species *Trachurus trachurus* has a large repartition, both geographic and bathymetric. It offers, along with *Trachurus mediterraneus* and *Caranx rhoncus* the best opportunities for fishery development.

### INTRODUCTION

En Tunisie, on regroupe sous le nom de « Saurel », les espèces appartenant à la famille des carangidés ayant un certain nombre de points communs :

Poissons de petite taille, inférieure à 40 centimètres, au corps fusiforme, avec mandibule proéminente, une ligne latérale élevée dans sa partie antérieure pourvue de scutelles toujours épineuses bien développées et une commissure supra-temporale plus ou moins longue. Toutes ces espèces sont pélagiques ou semi-pélagiques.

Les prises potentielles des poissons bleus sont estimées à 180.000 tonnes dont 11.000 tonnes de saurel (Rijavec et al., 1977). Les espèces *Trachurus trachurus*, *Trachurus mediterraneus* et *Caranx rhonchus* forment l'essentiel des 4.167 tonnes de saurel capturés en 1986. On ne rencontre qu'accidentellement *Trachurus picturatus* dans les débarquements.

Rijavec et al. (1977) remarquaient que certaines espèces entre autres *Trachurus* spp. ne seraient pas pleinement exploitées avec la méthode de pêche pratiquée en Tunisie (pêche au feu). A partir de 1979, le chalut pélagique et demersal à grande ouverture (G.O.V.) sont introduits. Les débarquements des saurels aux ports de Tabarka, Bizerte, La Goulette passaient de 287 tonnes en 1971 à 1.000 tonnes en 1986 pour la pêche au chalut. La répartition de *Trachurus trachurus* ainsi que la production de saurels dans la région Nord font l'objet de cette étude.

Les données présentées sont collectées au cours des échantillonnages effectués à bord des bateaux F. NANSEN, HANOUN et TAREK II lors des campagnes de chalutage et des prospections hydro-acoustiques.

---

\* Institut national scientifique et technique d'océanographie et de pêche. 2025 Salammbô, Tunisie.

## I. REPARTITION DE *TRACHURUS TRACHURUS*

Toutes les espèces appartenant au genre *Trachurus* ont des affinités tempérées ou méditerranéennes. *Trachurus trachurus* est une espèce cosmopolite, commune en Adriatique, en Méditerranée orientale et occidentale (Tortonèse, 1975).

### 1) Répartition géographique

Il est difficile d'étudier la répartition de *Trachurus trachurus* à partir des statistiques de pêche puisqu'elle est regroupée avec *Trachurus mediterraneus* et *Charanx rhonchus* sous le nom « saurel ». Les campagnes de chalutage et de prospections hydro-acoustiques nous ont permis d'étudier la répartition de *Trachurus trachurus*.

Les traits de chalut au nombre de 980 ont été classés par bloc géographique de 10° de longitude et de 10° de latitude. Un rendement horaire a été calculé pour chaque bloc.

Pour le Golfe de Tunis et la région de Kélibia, les rendements horaires ont été calculés à partir des données de chalutage de HANOUN. Afin de standardiser les résultats des différents blocs géographiques, on a corrigé les rendements de HANOUN par un facteur de 1,9. Ce multiplicateur est obtenu en divisant la surface frontale de la gueule du G.O.V. 32/43 utilisée par le TAREK II, soit 56 m<sup>2</sup> par 30 m<sup>2</sup> du G.O.V. utilisé par HANOUN. Les résultats obtenus sont illustrés sur la carte (fig. 1). Azouz (1974) a remarqué qu'au Nord, *Trachurus trachurus* est aussi abondant que le merlu. Tandis que Ben Othman (1971) a noté que dans la région Sud, cette espèce est rare sur les fonds de - 50 à - 80 mètres mais très commune sur les fonds de - 200 à - 300 mètres.

Nos résultats conduisent aux mêmes conclusions. Il faut noter, cependant, que *Trachurus trachurus* offrait les meilleurs rendements aussi bien dans la région Nord que le Sud-est sur des fonds de - 180 à - 250 mètres. Les rendements horaires peuvent atteindre 900 kg/H.

### 2) Répartition bathymétrique :

*Trachurus trachurus* est une espèce grégaire. Elle se trouve en grandes quantités au niveau des fonds circalittoraux et l'horizon supérieur de l'étage bathyal. Par contre, sa fréquence diminue considérablement dans les profondeurs plus grandes dans la région Nord aussi bien que dans la région Sud-est (Azouz, 1974).

La répartition de *Trachurus* est identique en Algérie (R. Dieuzède et J. Roland, 1958) et en mer méditerranée marocaine (Biaz Rachid, 1980).

D'après l'étude de la répartition des catégories de taille en fonction de la profondeur (fig. 2), on distingue trois groupes de taille répartis comme suit :

- Les poissons dont la taille (L.R.) inférieure à 14 cm se rencontrent dans les eaux côtières et jusqu'à des fonds de 140 mètres.
- Les poissons dont la taille est comprise entre 14 cm et 21 cm (L.F.) sont abondants sur les fonds de 100 à 180 mètres.
- Les poissons dont la taille est supérieure à 21 cm (L.F.) se rencontrent généralement dans les profondeurs supérieures à 200 mètres.

### 3) Composition par taille des captures :

#### 3.1) Zônes de pêche

Suivant les terrains de pêche (Giudicelli, 1983) et du HANOUN, on a établi sept zones de pêche (fig. 1) :

Zône A = Profondeur - 60 à -300 mètres

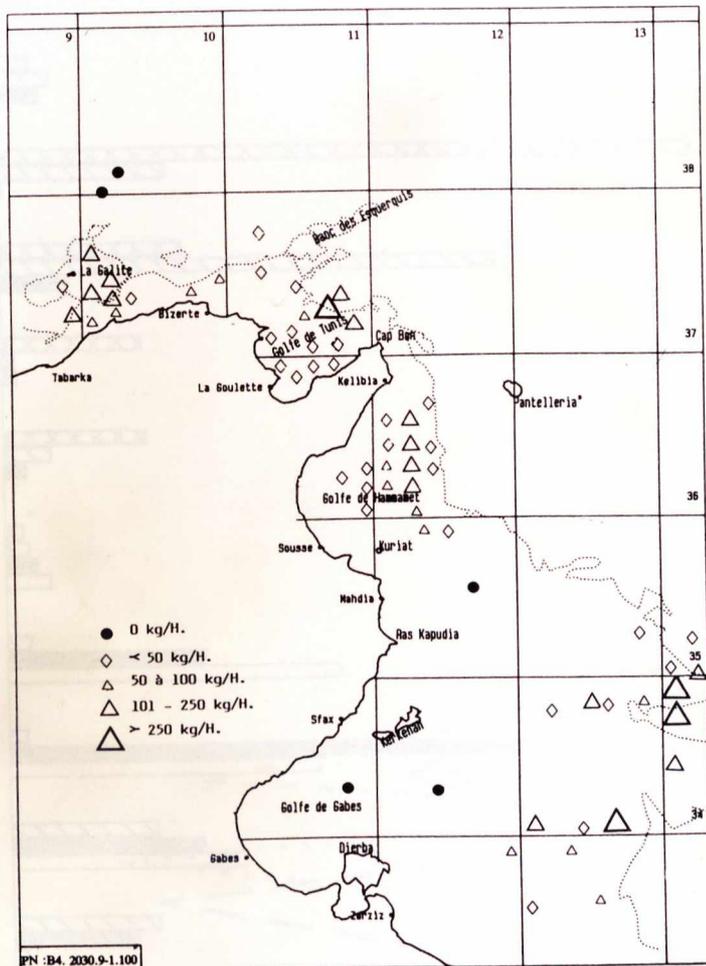


Figure 1 : Rendement horaire de différentes zones

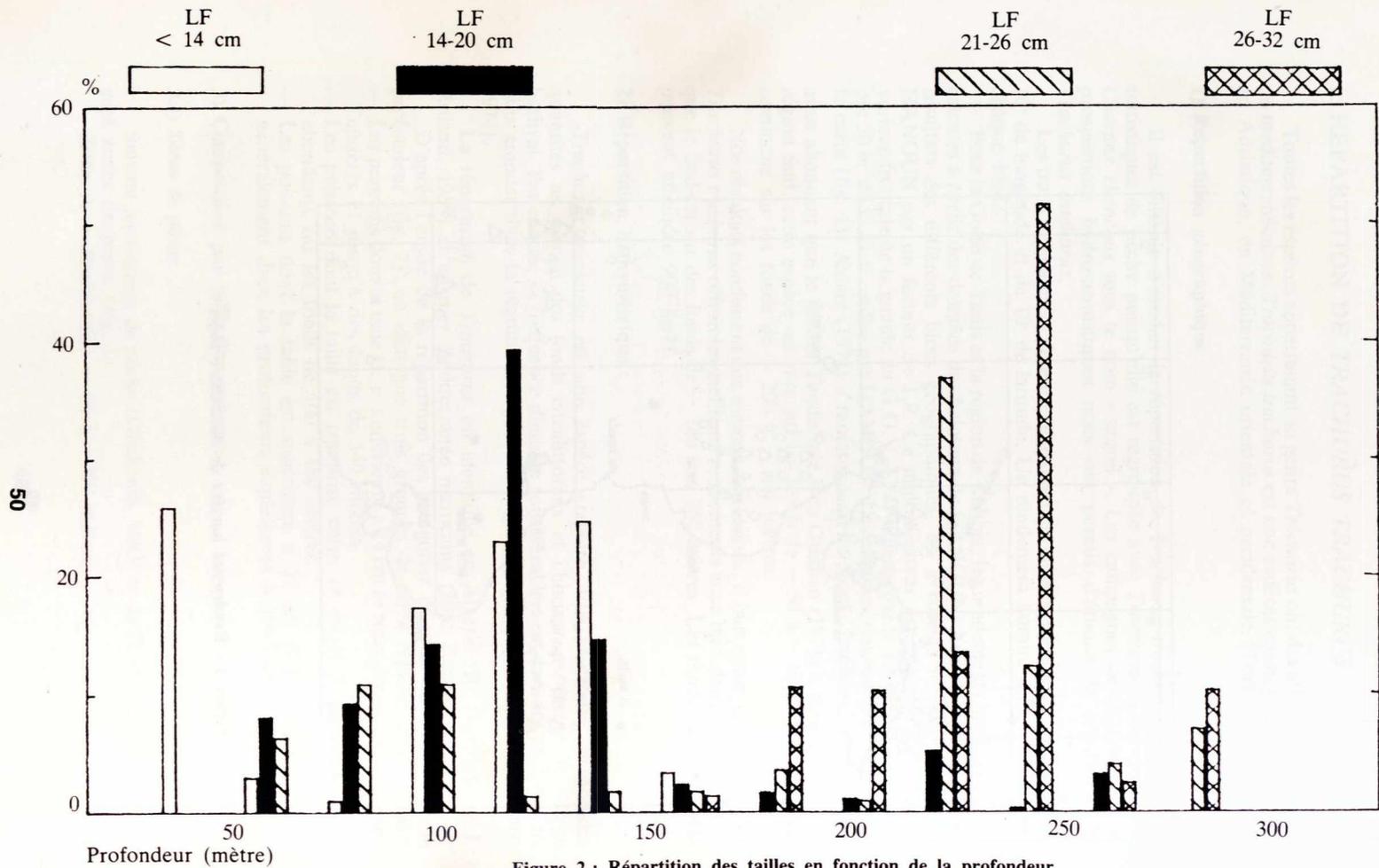


Figure 2 : Répartition des tailles en fonction de la profondeur

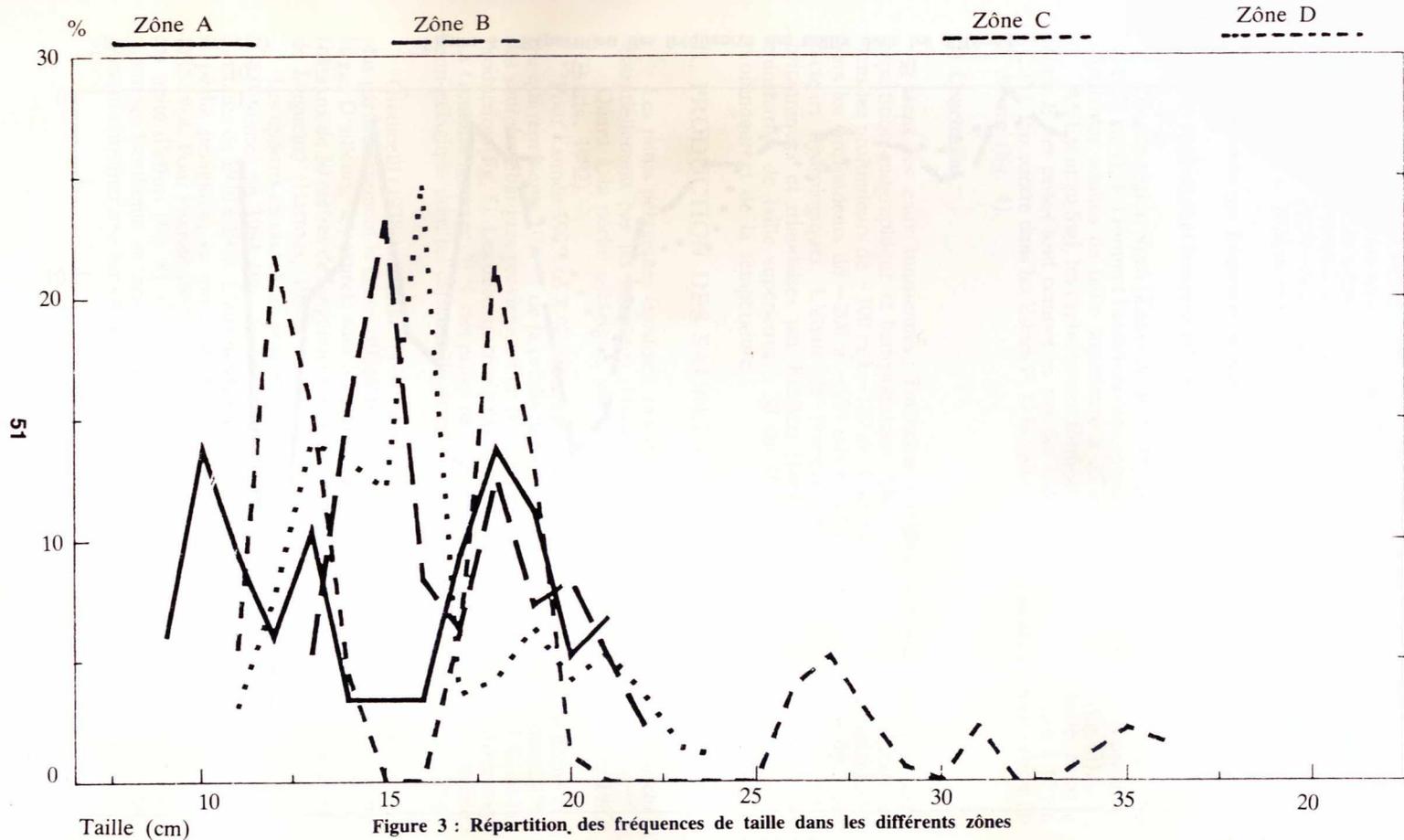


Figure 3 : Répartition des fréquences de taille dans les différents zones

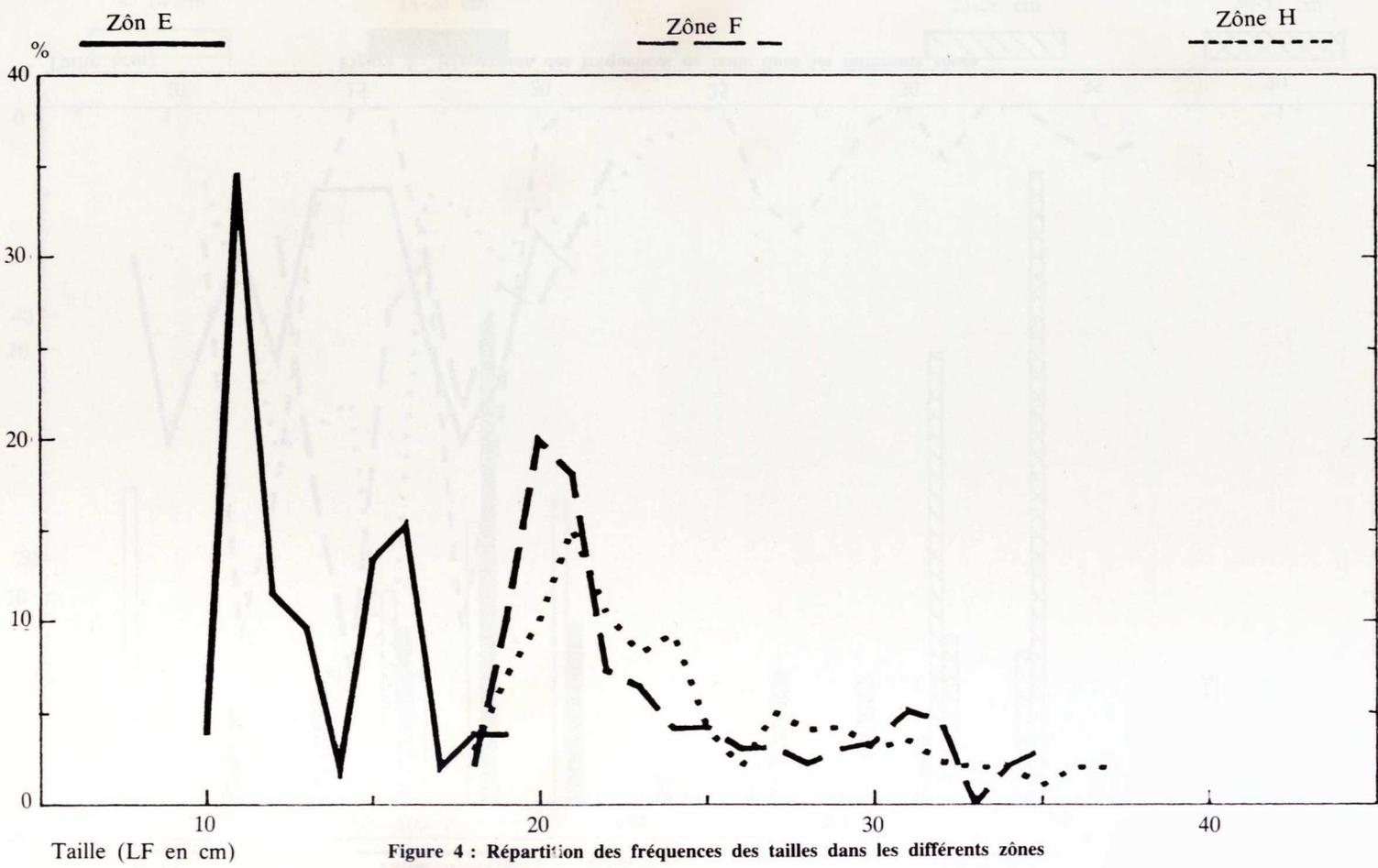


Figure 4 : Répartition des fréquences des tailles dans les différents zones

- Zône B = Profondeur - 60 à -150 mètres
- Zône C = Profondeur -125 à -350 mètres
- Zône D = Profondeur - 40 à -120 mètres
- Zône E = Profondeur - 40 à -100 mètres
- Zône F = Profondeur -200 à -260 mètres
- Zône G = Profondeur - 70 à -300 mètres

### 3.2) Distribution des fréquences de taille par zone de pêche

Les apports sont composés de poissons dont la taille est comprise entre 10 et 41 cm (L.F.).

Dans la région Nord (Zônes A, B, C, D), les poissons de taille comprise entre 10 et 22 cm (L.F.) forment l'essentiel des captures. Cependant, on note la présence d'individus adultes de taille supérieure à 25 cm dans la Zône C (fig. 3).

A l'Est et au Sud, les captures sont formées de deux groupes de taille. Dans la Zône E, les prises sont composées par des individus de taille inférieure à 17 cm (L.F.). Par contre dans les Zônes F, G la taille des individus est comprise entre 20 et 38 cm (fig. 4).

### 4) Conclusion

Dans les eaux tunisiennes, *Trachurus trachurus* est une espèce à large répartition géographique et bathymétrique. Elle est abondante particulièrement dans les profondeurs de -100 m à -180 m. Toutefois, le déplacement des adultes vers les profondeurs de -200 à -250 mètres (Zône C) pourrait être dû à des facteurs hydrologiques. L'étude de *Trachurus trachurus* à l'Ouest des côtes britanniques et irlandaises par Kerstan (1984) a montré que le nombre des chinchards, de taille supérieure à 30 cm (L.F.), augmente en fonction de la profondeur et de la température.

## II. PRODUCTION DES SAURELS AU NORD DE LA TUNISIE

Les petits pélagiques (sardines, maquereaux, anchois et saurels) sont pêchés essentiellement par les lamparos (Hattour, 1985).

Quant à la pêche pélagique, elle est essayée en 1979 puis reprise en 1982 (Gharbi, 1982).

Pour l'année 1985, 65,8 % des saurels débarqués proviennent de la pêche au feu qui représente 10,6 % de la production de ce type de pêche. Par contre 29 % des saurels débarqués proviennent de la pêche au chalut représentant 23 % de la production (fig. 5). Les débarquements des saurels aux ports de Tabarka, Bizerte et La Goulette assurent 70 % des prises de la pêche au chalut, ceci grâce à la pêche semi-pélagique dont les captures de saurels forment 22,6 % de la production (fig. 6).

Giudicelli (1978) et Bonnet (1980) démontrèrent que les espèces pélagiques et plus particulièrement le saurel offraient la principale opportunité pour la pêche au large. D'ailleurs, les saurels sont les espèces cibles pour les trois grandes unités (bateaux de 30 mètres de longueur) et des cinq petites unités (bateaux de 21 mètres de longueur) (Hattour, 1985).

Les apports en saurels au port de La Goulette ont passé de 144 tonnes en 1971 à 900 tonnes en 1984 (fig. 7). On observe que la prise par unité d'effort est constante de 1970 à 1978. L'augmentation enregistrée en 1979 est due aux essais de la pêche pélagique, ce qui confirme le nouveau pic observé pour la période 1982-1984. Pour l'année 1985, on remarque une chute dans les apports et la prise par unité d'effort (fig. 8). Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les unités de chalutage benthique et semi-pélagique opérant dans les mêmes zones de pêche peuvent entraîner une sur-exploitation du stock des saurels au Nord de la Tunisie.

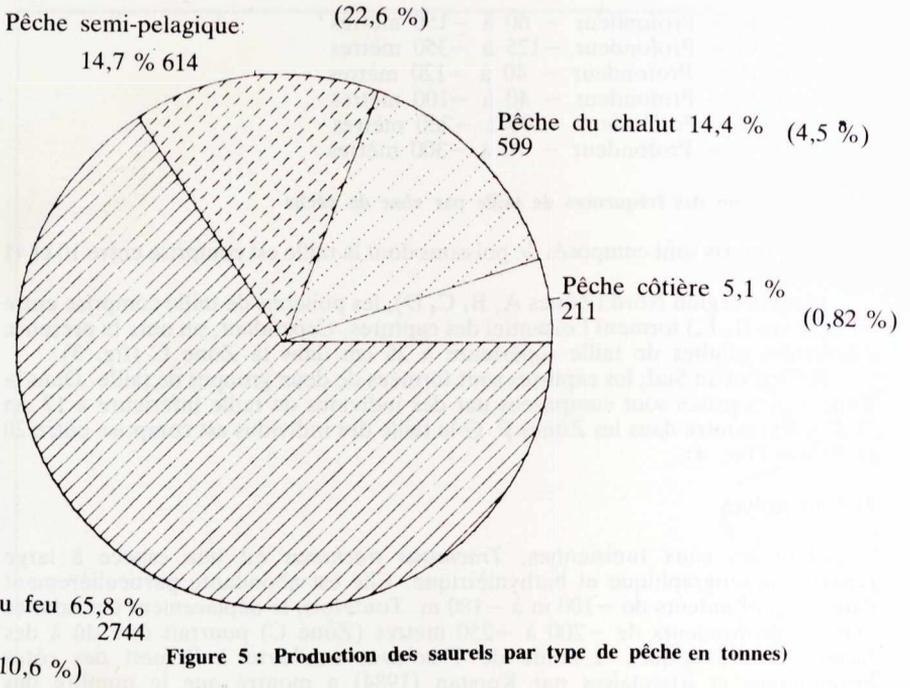


Figure 5 : Production des saurels par type de pêche en tonnes)

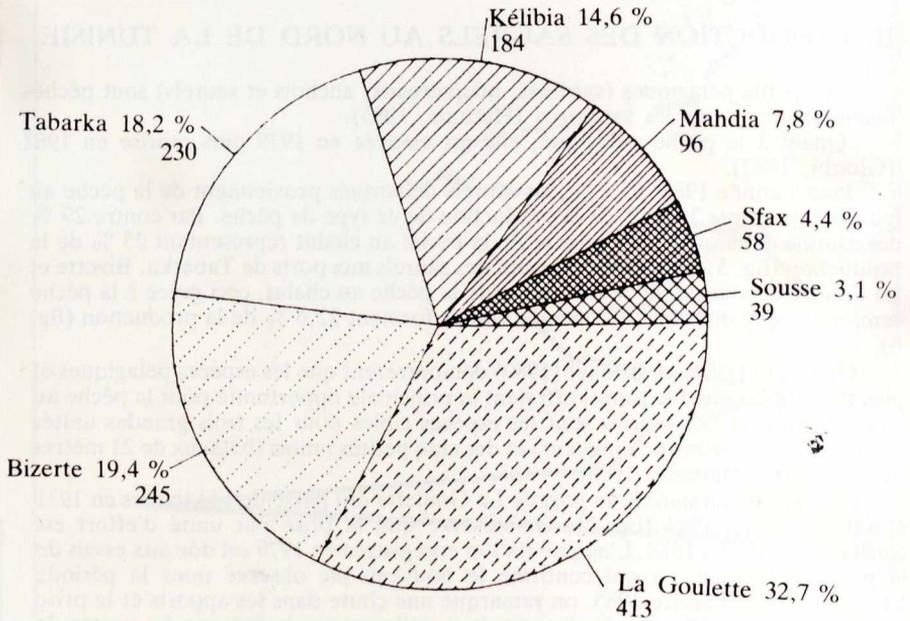


Figure 6 : Production des saurels par port de pêche (Pêche au Chalut) (en tonnes)

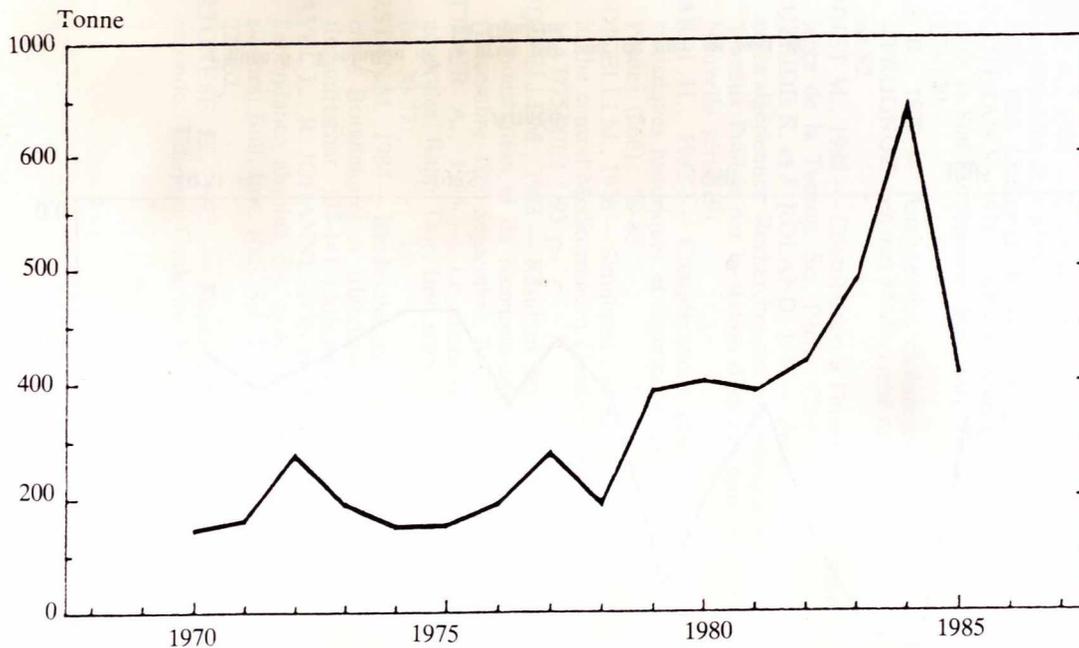


Figure 7 : Evolution de la production des saurels au port de La Goulette (Pêche au Chalut)

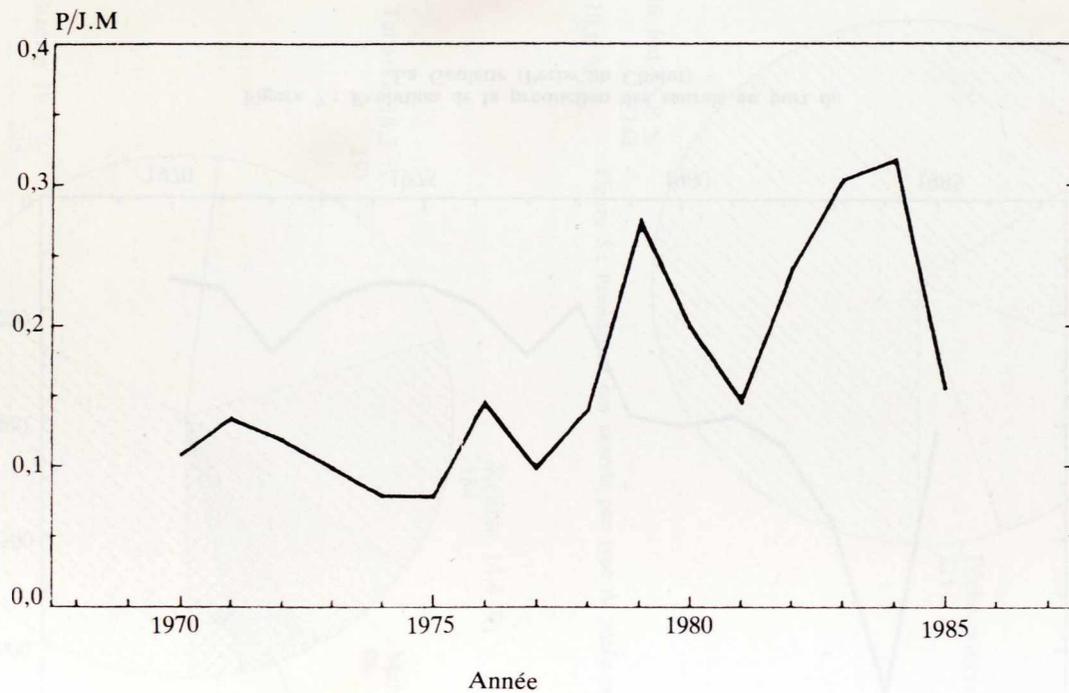


Figure 8 : Evolution de la prise par jour de mer au port de La Goulette

## BIBLIOGRAPHIE

- AZOUZ A., 1974 — Les fonds chalutables de la région Nord de la Tunisie. Les potentialités de la pêche, écologie et répartition Bathymétrique des poissons. Bull. Inst. Océanogr. Pêche, Salammbô, 3 (1-4) : 29-94.
- BEN OTHMAN S., 1971 — Observations hydrologique, dragages et chalutages dans le Sud-Est tunisien. Bull. Inst. Océanogr. Pêche, Salammbô, 2 (2) : 103-120.
- BIAZ R., 1979 — Analyse des chalutages effectués en 1979 par le SRIM « PROGNOZ » en mer Méditerranéenne marocaine. FAO Rapp. Pêches (227) : 61-82.
- BONNET M., 1980 — Contribution à l'inventaire des ressources chalutables au large de la Tunisie. Sci. Pêche. (299 : 24 p.
- DIEUZEÏDE R. et J. ROLAND, 1957 — Prospections des fonds chalutables des côtes algériennes. Recherches des nouvelles zones (Années 1956-1957). Bull. Travaux Publiés par la station d'aquaculture et de pêche de Castaglione. Nouvelle série (9).
- GHARBI H., 1982 — Considérations générales sur la pêche en Tunisie : statistiques historiques et description de la pêcherie en 1980. FAO Rapp. Pêches (266) : 59-88.
- GIUDICELLI M., 1978 — Simulated commercial trawling and scouting operations in the central Mediterranean (January 1976-June 1977). Rome, FAO, FI : MAT/75/001/1 : 93 p.
- GIUDICELLI M., 1983 — Résultats des opérations de chalutage commercial de démonstration et de reconnaissance du Tarek II au large de la Tunisie (Décembre 1980-Septembre 1982) : 1-147.
- HATTOUR A., 1985 — Le chalutage pélagique : quelques considérations générales. Rapp. Doc. Inst. natn. scient. techn. Océanogr. Pêche, Salammbô, 30-37.
- KERSTAN M., 1984 — Etudes des chinchards (*Trachurus trachurus*) à l'Ouest des côtes Britanniques et Irlandaises en Avril 1984. Information en fur die fischmirtschat. 135-141 (Allemand).
- RIJAVEC L., R. JOHANNESSON et M. GUEBLAOUI, 1977 — Estimation de l'abondance absolue des stoks de poisson pélagique dans les eaux tunisiennes. Bull. Inst. Natl. Sci. Tech. Océanogr. Pêches, Salammbô, 4 (2-4) : 221-62.
- TORTONESE E., 1975 — Fauna d'Italie. Osteichthyes (Pesci ossei) parte secondo. Edizioni Calderini Bologna. : 153-167.